

Avis au public
URBANSIME-PAP

obeler
fenneng:beetebuerg:
hunchereng
näerzeng

eis gemeng

Il est porté à la connaissance du public que le bureau d'architecture WW+ a déposé un projet d'aménagement particulier portant sur des fonds sis à Bettembourg, au lieu-dit «Wolser 1», sis dans la zone industrielle à caractère national dite Wolser pour le compte du Ministère de l'Economie en vue de son extension ;

Conformément à l'article 30 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain le public pourra en prendre connaissance pendant trente jours à la maison communale (au secrétariat du service technique) à savoir du 1^{er} août 2017 au 30 août 2017 inclus.

Pendant ce délai le public pourra aussi consulter le dossier sur le site internet de la commune sous : www.bettembourg.lu.

Des objections à formuler contre la décision susmentionnée doivent être présentées par écrit au collège des bourgmestre et échevins endéans le délai susdit par les personnes intéressées, sous peine de forclusion

Fait à Bettembourg, le 31 juillet 2017.

Damien NEY
Secrétaire Communal

Laurent ZEIMET
Bourgmestre

